
Procès-verbal de la réunion
tenue le 22 février 2022, à compter de 18 h
en visioconférence

Présences : 145
(Découvreurs : 61)
(Navigateurs : 84)

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue
2. Nomination de la présidence d'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la réunion du conseil des déléguées et délégués tenue le 18 janvier 2022
5. Comité d'élection : Guide des procédures d'élection 2022
6. Comités et dossier
7. Vie pédagogique et professionnelle
8. Dossiers secrétariat et trésorerie
9. Dossiers de la présidence
10. Information
11. Autres sujets
12. Parole aux vice-présidences

1. **Mot de bienvenue**

Martin Hogue souhaite la bienvenue à toutes les déléguées et tous les délégués présents. Dans son allocution d'ouverture, il nous explique la particularité pour le point 12. *Parole aux vice-présidences* qui se tiendra dans deux salles Zoom distinctes. Les délégués et déléguées du secteur des Découvreurs sont invités à demeurer dans cette salle pour discuter des modalités entourant l'intérim à l'occasion du congé de paternité de Frédérik Renaud; pour les déléguées et délégués du secteur des Navigateurs, ceux-ci devront se connecter dans une autre salle Zoom pour poursuivre la rencontre.

Si les conditions sanitaires le permettent, probablement, avec de fortes chances, que la réunion du conseil des déléguées et délégués SEDR-CSQ prévue le 17 mai se tienne en présentiel.

Comme prévu au plan d'action, les travaux du comité de la gouvernance et du comité des statuts et règlements sont terminés. En suivi à ces activités et aux fins d'adoption des nombreuses modifications apportées aux statuts et règlements, deux réunions ont dû s'ajouter au calendrier, soit : le 5 avril prochain, pour un conseil des déléguées et délégués extraordinaire et une assemblée générale extraordinaire le 2 mai.

Les travaux se poursuivent entre la FSE et le Comité patronal de négociation pour les centres de services scolaires francophones (CPNCF). Le SEDR-CSQ est à produire des fiches

explicatives en lien avec les nouvelles clauses de l'Entente nationale, tout particulièrement les modifications reliées à la tâche.

Au retour de la relâche, le masque ne serait plus requis dans les classes au primaire. Cette situation fera l'objet d'une surveillance accrue dans les prochaines semaines.

2. **Nomination de la présidence d'assemblée**

« QUE Julie Cantin agisse comme présidente d'assemblée pour la présente réunion et Marie-Claude Choquette agisse comme co-présidente.

QUE Maryse Lagueux agisse comme présidente d'assemblée pour le point
12. *Parole aux vice-présidences* pour le secteur des Navigateurs. »

Proposeur : Martin Hogue

Appuyeuse : France Olivier

-Adoptée à l'unanimité-

3. **Adoption de l'ordre du jour**

« QUE l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé y incluant les ajouts suivants :

11. Autres sujets

a) Enseignants non légalement qualifiés

b) Échéancier de fin d'année et session d'examens

12. Parole aux vice-présidences

Secteur des Découvreurs

b) Retour sondage journées pédagogiques. »

Proposeur : Serge Bilodeau

Appuyeur : Yannick Coutu

-Adoptée à l'unanimité-

4. **Adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 18 janvier 2022**

« QUE le procès-verbal de la réunion du conseil des déléguées et délégués SEDR-CSQ tenue le 18 janvier 2022 soit adopté tel que rédigé. »

Proposeuse : Annick Ouellet

Appuyeuse : Sandra Vachon Roseberry

-Adoptée à l'unanimité-

5. **Comité d'élection : Guide des procédures d'élection 2022**

Sandra Vachon Roseberry présidente du comité d'élection procède à la présentation du Guide des procédures d'élection 2022. Elle mentionne les dates importantes ainsi que les

modifications qui ont lieu. Des questionnements sont formulés sur le nombre de libérations inférieur aux années passées. (Annexe I)

« QUE le conseil des déléguées et délégués adopte le Guide des procédures d'élection 2022 tel que rédigé. »

Proposeuse: Sandra-Vachon Roseberry
Appuyeur : Yvan Girouard

-Adoptée à la majorité-

Par la suite, certains membres venant en élection cette année annoncent leur intention quant à la poursuite de leur mandat :

- secrétariat et trésorerie, Sylvie Perreault;
- vice-présidence au secteur des Navigateurs, Eric Couture
- conseillère du C.A., poste no 8, Maryse Lagueux;
- conseillère du C.A., poste no 6, Julie Cantin;
- conseillère du C.A., poste no 2, Marie-Claude Choquette;
- conseiller du C.A., poste no 4, Pierre-Yves Grenier;
- conseillère du C.A., poste no 10, Manon Castonguay annonce qu'elle ne renouvelera pas de mandat.

6. Comités et dossier

a) **Diversité humaine**

-Dépôt du compte rendu du réseau des femmes du 21 janvier 2022

Edith Gravel présente les différentes conférences auxquelles elle a assisté lors de ce réseau dont le thème est *Femme et santé*:

- ✓ Changeons de lunettes : pour une santé globale et féministe
- ✓ L'invisible qui fait mal : risques dans le travail des femmes
- ✓ Un encadrement féministe de la gestation pour autrui (GPA) est-il possible?
- ✓ Plan d'action de la Centrale
- ✓ Plan d'action du comité de la condition des femmes
- ✓ SOS violence conjugale (Annexe II)

-Journée internationale des droits des femmes : 8 mars 2022

Cette année, le thème retenu pour souligner la Journée internationale des droits des femmes le 8 mars 2022 est *Notre avenir est féministe*. Edith Gravel présente l'affiche qui a été envoyée dans les écoles. Pour cette occasion, un tirage de cinq épinglettes par centre de services scolaire aura lieu à la fin de la présente rencontre. (Annexe III)

b) **ACTES/Sociopolitique**

-Opération « Dénonce ton vert »

Pierre-Yves Grenier est invité à présenter ce nouveau projet émanant du comité ACTES/Sociopolitique. Les enseignants sont invités à transmettre le nom d'une ou un

collègue qui a réalisé un projet aux valeurs environnementales. Une courte vidéo de l'enseignant sera enregistrée par une équipe de tournage et qui présentera son projet; projet qui pourra inspirer d'autres collègues. La date limite étant le 29 avril pour remplir le formulaire afin de dénoncer un vert. Les candidats dénoncés peuvent se voir offrir des prix. (Annexe IV)

-Vidéo d'une enseignante

Une première vidéo a été tournée afin de présenter le projet d'une enseignante de l'école du Bac qui a initié un projet de jardin communautaire.

-Prochaines actions

L'activité de semence sera réactualisée cette année parmi ceux qui souhaitent planter des arbres à leur école. De plus, il y aura calcul de l'empreinte carbone générée par le SEDR-CSQ afin de compenser.

c) Comité des jeunes

-Dépôt du compte rendu de la réunion tenue le 12 janvier 2022

Dépôt pour information. (Annexe V)

7. Vie pédagogique et professionnelle

Aucun point n'est soulevé.

8. Dossiers secrétariat et trésorerie

Aucun point n'est soulevé.

9. Dossiers de la présidence

a) Résultats de la consultation sur le bilan de la négociation sectorielle

Deux consultations distinctes ont été menées par le SEDR-CSQ. L'une portant sur les matières intersectorielles et qui a déjà fait l'objet d'une présentation; l'autre, portant sur les matières sectorielles. Martin Hogue présente les résultats de cette consultation et répond aux différentes questions. (Annexe VI)

b) Retour CGN du 3 février 2022

Martin Hogue rappelle que le CGN regroupe tous les syndicats affiliés à la CSQ et qui sont régis par la *Loi sur le régime de négociation des conventions collectives dans les secteurs public et parapublic (loi 37)*. Il nous fait un court résumé des discussions tenues le 3 février dernier.

- ✓ Collègues du Nord. Les collègues du Nord du secteur de l'éducation n'ont toujours pas d'entente et sont toujours en négociation.
- ✓ Front commun. Une consultation a été menée auprès de l'ensemble des membres tant au SEDR-CSQ qu'auprès des membres des autres centrales quant à la volonté de faire front commun. Il appert que la majorité des membres de la CSQ consultés sont en faveur de ce front commun.
- ✓ Prochaine négociation. Une opportunité à saisir lors de la prochaine négociation, car il sera tout à fait légitimé pour négocier face à la situation économique et à la pénurie de personnel.
- ✓ Prochaine réunion. Le CGN se réunira à nouveau à la fin mars pour prendre position sur la mise en place d'un front commun. (Annexe VII)

c) **Retour CF des 16, 17 et 18 février 2022**

Martin Hogue fait un survol des principaux points en axant sur les éléments suivants:

- ✓ Valorisation de la profession. La valorisation de la profession continue avec *Prof, ma fierté!*, *Prof de Métier* et *Mettre la FGA sur la carte*.
- ✓ Prochaine négociation sectorielle. Une consultation sera transmise aux membres pour la prochaine négociation sectorielle. L'échéancier est présenté ainsi que le détail des différentes étapes.
- ✓ Nouveaux comités. Deux nouveaux comités ayant pour mandat d'analyser et de trouver des solutions seront formés au niveau de la CSQ, soit le comité sur les assurances et le comité sur les instances virtuelles.
- ✓ Formations accélérées en santé. Il a été question des formations accélérées en santé.
- ✓ Projet-pilote d'aide à la classe. Un nouveau projet pilote d'aide à la classe sera mis en place dans huit écoles. Ce nouveau corps d'emploi pourrait permettre de diminuer la tâche des enseignants du primaire. Les pistes de réflexion sont présentées et le projet semble très intéressant.
- ✓ Pénurie de personnel. Des travaux ont cours afin de trouver des solutions à la problématique occasionnée par la pénurie de personnel. Une conférence très intéressante de monsieur Maurice Tardif, chercheur et professeur à l'Université de Montréal, a été donnée à ce sujet. (Annexe VIII)

d) **Séances d'information du REÉR du Fonds de solidarité**

Bien que la visite dans les écoles ne fût jamais interdite, il devenait inconfortable de poursuivre la tournée de la même façon qu'avant la pandémie. Des dates ont donc été ciblées afin d'ouvrir une salle Zoom où des représentants locaux seront disponibles toute la journée pour répondre aux questions des membres au sujet des fonds de solidarité FTQ. Pour les enseignants du secteur des Navigateurs, il s'agit des 1^{er} avril et 13 mai; le 20 mai étant réservé pour les enseignants du secteur des Découvreurs. Martin Hogue rappelle que depuis mai 2021, seules les retenues sur le salaire sont acceptées. (Annexes IX et X)

10. **Information**

a) **Sondages de la FSE au sujet de la situation dans les établissements**

Tous les ordres d'enseignement ont reçu des courriels de sondage à transmettre aux collègues, et ce, dans le but d'avoir un juste portrait de la situation dans les établissements scolaires.

b) **Projet Avantages Iris et lunettes de sécurité**

Martin Hogue présente le programme Avantages Iris où des rabais sont offerts aux enseignants pour les lunettes de prescription et les lunettes de sécurité. (Annexes XI et XII)

c) **Rappel – séance d'information droits parentaux – 11 mai**

Dépôt de l'invitation à participer à la séance d'information sur les droits parentaux du 11 mai 2022. Il est mentionné que c'est la dernière rencontre pour l'année 2021-2022. (Annexe XIII)

d) **Conventions collectives 2020-2023 aux délégués**

De prime abord, il ne devait y avoir aucune impression de convention collective cette année, Toutefois, le SEDR-CSQ a commandé des exemplaires pour chaque délégué officiel; la convention collective sera acheminée par courrier interne.

Toujours en lien avec la nouvelle convention collective, les membres recevront également des fiches explicatives afin de mieux les outiller, et ce, dès qu'elles seront rédigées.

e) **Analyse des emplois à prédominance féminine**

Les enseignantes et enseignants intéressés sont invités à participer à cette consultation. L'invitation se retrouve dans l'Extranet. (Annexe XIV)

11. **Autres sujets**

a) **Enseignants non légalement qualifiés**

Une déléguée questionne le fait que des enseignants non légalement qualifiés puissent se retrouver sur la liste de priorité d'emploi précédant des enseignants qui auront leur baccalauréat. Il faut d'abord mentionner que pour obtenir un contrat, il faut détenir une tolérance d'engagement à la suite d'une demande du centre de services scolaire. Le centre de services doit d'abord prouver au ministère qu'aucun enseignant légalement qualifié ne peut obtenir ce contrat. L'enseignant non légalement qualifié ne pourra toutefois pas être sur une liste de priorité d'emploi. Le salaire obtenu par cet enseignant sera celui déterminé par son expérience et sa scolarité, mais une tolérance d'engagement doit être obtenue.

b) **Échéancier de fin d'année**

Une déléguée du secondaire mentionne qu'autrefois, les dernières pédagogiques de juin permettaient de corriger les examens. La demande de remise des notes est de plus en plus tôt. Cette année, les notes doivent être remises le 22 juin et les enseignants doivent motiver les élèves à venir à l'école jusqu'au 21 juin. Elle demande au syndicat de faire des interventions pour modifier les échéances de fin d'année.

Fin de la partie commune à 20 h 08.

12. **Parole aux vice-présidences**

Exceptionnellement, les déléguées et délégués pour chacun des secteurs concernés sont conviés à se réunir dans une salle distincte pour prendre position sur des sujets différents.

Secteur des Navigateurs

-Déplacement du CD des Navigateurs du 22 mars 2022

Eric Couture profite de l'occasion pour informer les déléguées et délégués du secteur des Navigateurs que la réunion prévue le 22 mars 2022 est déplacée au lundi 21 mars 2022; une instance devant se tenir à l'extérieur le 22 mars.

-Négociation locale

Eric Couture explique le contexte ayant mené à cette formule pour la négociation locale puisqu'au cours de la dernière réunion du C.D. de secteur, les déléguées et délégués étaient en faveur pour une négociation ciblée et ayant comme échéance juin 2022. Le but fixé étant de mettre en application la nouvelle entente locale en 2022-2023.

Des explications sont données sur le fonctionnement pour choisir les membres qui siégeront au comité élargi. Un formulaire de mise en candidature sera envoyé aux délégués en leur demandant de transmettre aux membres. Si plus d'un candidat se présente sur un poste, des élections auront lieu lors du conseil des déléguées et délégués du secteur des Navigateurs du 21 mars.

À la fin du processus, les enseignantes voteront en assemblée générale pour accepter ou non l'entente locale.

« QUE le conseil des déléguées et délégués du secteur des Navigateurs accepte que le comité de négociation au secteur des Navigateurs soit formé d'un comité restreint composé de la personne à la vice-présidence, de la personne au secrétariat et trésorerie ainsi que des deux conseillères syndicales attitrées au secteur. De plus, qu'un comité élargi soit formé des quatre membres de l'équipe de négociation et d'un représentant ou d'une représentante par secteur, c'est-à-dire :

- (1) préscolaire/primaire

- (1) secondaire
- (1) formation professionnelle
- (1) éducation des adultes. »

Proposeur : Eric Couture
Appuyeuse : Lucie Gagnon

-Adoptée à l'unanimité-

« QUE le conseil des déléguées et délégués du secteur des Navigateurs accepte qu'une compensation soit accordée aux membres du comité élargi, à l'exclusion du comité restreint, sous le même principe que la compensation pour la présence aux réunions du conseil des déléguées et délégués votée le 7 décembre 2021:

- la présence reconnue à deux (2) réunions donne droit à une demi-journée (réelle, non pas à un équivalent en nombre de périodes);
- à la fin de l'année scolaire, le résiduel des présences est rémunéré au taux de 125 \$ pour deux rencontres;
- si le nombre de présences est impair, une présence pourra être transférée pour être utilisée dans l'année qui suit. »

Proposeuse: Sylvie Perreault
Appuyeur: Yvan Girouard

-Adoptée à l'unanimité-

Levée de l'assemblée à 20 h 27 pour le secteur des Navigateurs.

Secteur des Découvreurs

Julie Cantin poursuit à la présidence d'assemblée pour la rencontre avec les déléguées et délégués du secteur des Découvreurs.

-Remplacement pour le congé parental de la personne à la vice-présidence

Martin Hogue informe les déléguées et délégués du secteur des Découvreurs que Frédéric Renaud prendra son congé parental du 14 mars 2022 jusqu'au 29 juin 2022. Conformément aux statuts et règlements, à l'article 5.03.2, les membres du conseil d'administration qui détiennent un poste au secteur concerné désignent la personne remplaçante.

À sa réunion du 8 février dernier, le conseil d'administration a nommé la personne remplaçante et il est de la compétence du conseil des déléguées et délégués du secteur concerné d'entériner ce remplacement.

« QUE le conseil des déléguées et délégués du secteur des Découvreurs entérine la nomination de Marie-Claude Choquette au poste de vice-présidence par intérim du secteur des Découvreurs pour une période allant du 14 mars 2022 jusqu'au 29 juin 2022. »

Proposeur : Pierre-Yves Grenier
Appuyeur : Serge Bilodeau

-Adoptée à l'unanimité-

- Retour sondage journées pédagogiques

Frédéric Renaud présente les résultats de la consultation sur les journées pédagogiques exemptes d'assignation pour l'année 2021-2022. Majoritairement, il ressort que ces deux journées peuvent être déterminées par école. À titre informatif, le 1^{er} avril et le 20 mai sont les dates ayant suscité le plus d'intérêt. Un retour sera effectué auprès du Service des ressources humaines.

Levée de l'assemblée à 20 h 16 pour le secteur des Découvreurs.

MARTIN HOGUE,
Président

SYLVIE PERREULT,
Secrétaire-trésorière